


Mandate®

Herbicide

Herbicide sélectif contre les graminées dans les céréales.

Produit	Mandate est une émulsion concentrée et contient 240 g/l Clodinafop-propargyl et 60 g/l Cloquintocet-mexyl (comme Safener)
Cultures	Blé d'automne, Blé de printemps, Épeautre, Seigle d'automne, Triticale.
Spectre d'efficacité	bonne efficacité: Agrostide jouet du vent, Digitale, Folle avoine, Panic pied-de-coq, Sétaire. moyenne efficacité: Chiendent rampant, Pâturin annuel, Ray-grass, Vulpin de champs.
Emploi Grande culture	Blé d'automne, Épeautre, Seigle d'automne, Triticale: 0.25-0.35 lt/ha, contre <i>monocotylédones annuelles</i> . Application: post-levée. stade 13-30 (BBCH). Blé de printemps: 0.2 - 0.35 lt/ha, contre <i>monocotylédones annuelles</i> . Application: post-levée. stade 13-30 (BBCH).
Mode d'action	Clodinafop-propargyl est une matière active systémique. Elle est absorbée principalement par les feuilles et se redistribue ensuite dans la plante. La pénétration foliaire est très rapide ; en effet, deux heures après le traitement, le Clodinafop-propargyl est à l'abri du lessivage par les pluies. Dans la feuille, le Clodinafop-propargyl inhibe le développement des tissus méristématiques. Les premiers symptômes de dépérissement apparaissent quelques jours après l'application. Des températures élevées et une humidité de l'air élevée renforcent l'efficacité.
Préparation de la bouillie	Préparation de la bouillie: verser le produit directement dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. Mélanges: Mandate est miscible avec Flurox 200. Contre le jouet du vent, le mélange avec Silwet L-77 est recommandé. La protection des utilisateurs: Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.

Rotation des cultures	Après une culture normale, il n'y a pas de restriction culturale.
Classement	<p>Danger</p> <p>  </p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>EUH 066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>EUH 208 Contient [clodinafop-propargyl (ISO), acetic acid, 2-[(5-chloro-8-quinolinyl)oxy]-, 1-methylhexyl ester]. Peut produire une réaction allergique.</p> <p>EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p>
Comportement dans l'environnement	Non toxique pour les abeilles. Toxique pour les poissons. Eviter le contact du produit avec les eaux. Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	1 lt.
®	Marque déposée par ADAMA IL.
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 09.02.18/RH/LG0000